

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Band: 67 (1995)

Heft: 6

Artikel: Le plan neutre

Autor: Zurbuchen-Henz, Maria / Zurbuchen-Henz, Bernard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-129402>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PLAN NEUTRE

Le plan de logement élaboré dans les années vingt et trente, en Allemagne notamment, découlait de deux facteurs très importants: un «usager unique»: la famille de trois à quatre enfants qui constituait le modèle social standard, et des conditions économiques catastrophiques qui imposaient une réflexion sur le logement très approfondies dans le sens de l'économie.

En même temps et au même titre que l'industrialisation, l'habitation était soumise à une analyse stricte sur les modèles développés par Taylor et qui ont abouti à la chaîne de montage: «d'un point de vue biologique, l'homme n'a besoin que de peu d'espace si les conditions d'aération et d'éclairage sont les meilleures possibles et pourvu que cet espace soit organisé correctement dans son fonctionnement» disait Gropius.

Aujourd'hui, il n'y a plus de modèle social type, la famille explose, les critères culturels et les idéologies se multiplient très rapidement et surtout changent très vite à tel point qu'il n'est plus possible de définir un habitant type. Une réponse à cette nouvelle donnée se trouve dans la «redécouverte» du plan neutre du 19^e siècle qui consistait un

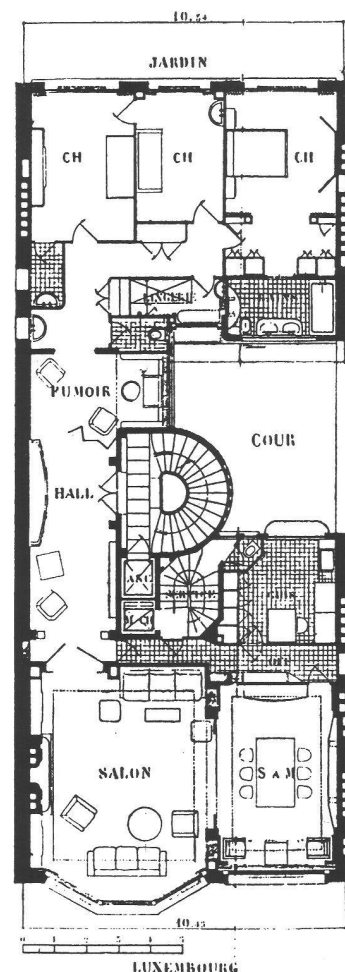
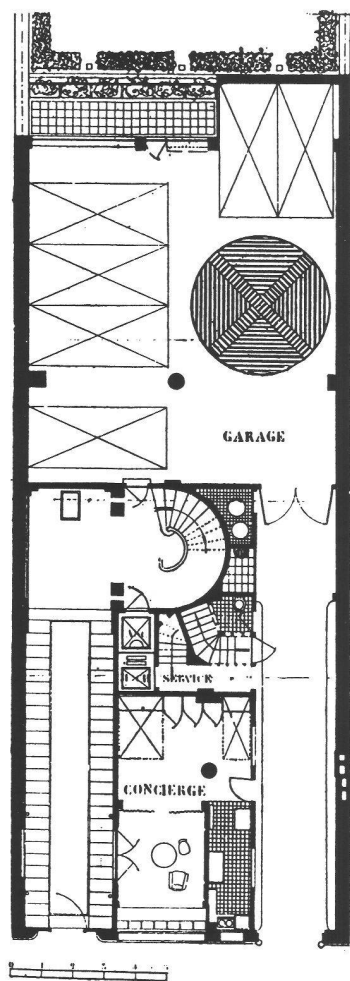
plan à couloir central qui distribuait de part et d'autre une série de chambres de grandeur égale. Ce plan permet, une fois la «bonne dimension» de la chambre fixée, de répondre à toute sorte d'usages et de conditions.

Lors du séminaire du 17 novembre dernier à Délémont sur «le Logement du futur», diverses thématiques concernant le logement ont été discutées et notamment celle du plan neutre. Il ne nous a pas semblé inutile de revenir brièvement sur ce thème afin d'essayer de préciser quelques points.

L'un des participants a émis l'hypothèse que le plan neutre découlait d'une absence de programme, d'une incapacité pour l'architecte à formuler ce programme et que le

choix d'un tel plan permettait de «se désengager» et de ne pas prendre ainsi «ses responsabilités d'architecte», («...lorsque l'on ne sait pas quoi faire, on fait un plan neutre...»).

En fait, il ne s'agit pas, à notre avis d'une absence de programme et encore moins d'un désengagement. Il s'agit d'une formulation précise d'un programme qui postule que les pièces ne sont pas attribuées à telle ou telle fonction mais proposées et dimensionnées de telle sorte qu'elles puissent recevoir toutes les fonctions traditionnelles du logement. Cette attitude représente même, une prise de position importante face à un constat social qui dirait: «il n'y a plus de mode de vie standard, de famille-type, ni de séquen-



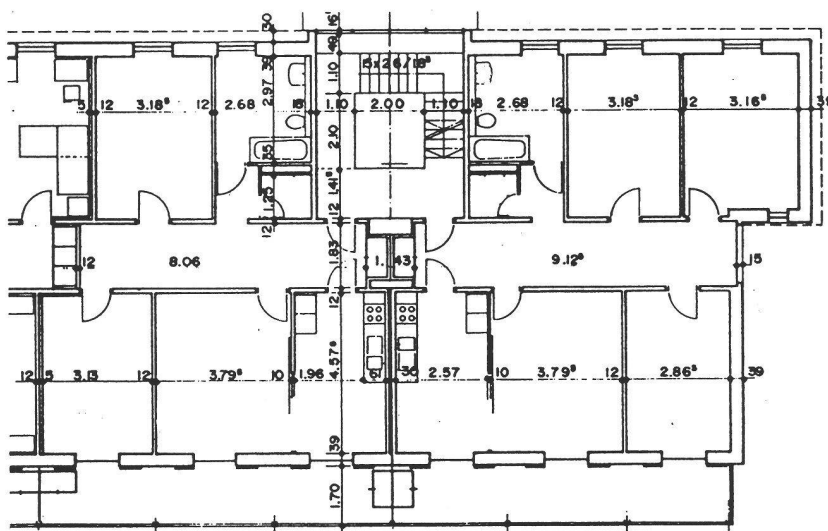
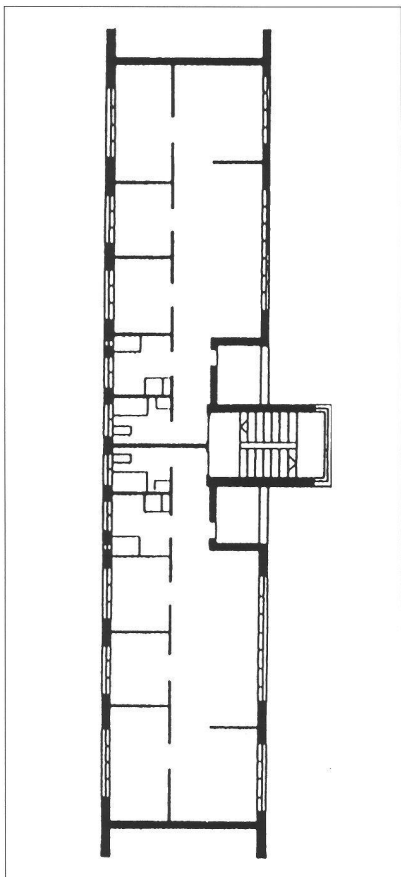
Immeuble d'habitation Siedlung Rothenberg, Kassel, 1929-31 (Arch. Otto Haessler). Exemple de plan essayant de réduire au maximum les surfaces, (largeur totale du bâtiment: 5.20m, profondeur des pièces: 2m)

ce du logement que l'on peut reconnaître comme universelle, il ne reste plus qu'une demande d'espace minimum et chacun doit pouvoir en faire ce qu'il en veut». Si l'on compare un plan traditionnel avec un plan neutre, on constate qu'une des différences essentielle réside dans le fait que la chambre de ce dernier, plus grande, est conçue pour recevoir des activités qui, dans le plan traditionnel, se passaient dans le séjour (bureau, jeux des enfants, couture,...). Une fois cette hypothèse formulée, et admise se pose une série de questions qui mérite que l'on s'y arrête un instant.

LES SURFACES MINIMUM

Une chambre de 16 à 18 m², comme on semble le préconiser pour ce type de plan permet-elle vraiment de tout faire et est-ce qu'une largeur de 3.60 m, permettant d'aligner une armoire plus une porte plus un lit de 2 m, est la largeur idéale? L'absence d'un séjour de environ 25 m² ne condamne-t-il pas une certaine

Immeuble d'habitation Rue Guynemer, Paris, 1925 (Arch. M. Roux-Spitz). Exemple de plan bourgeois où les séquences du logement sont clairement attribuée à des espaces



Immeuble d'habitation Burgfederstrasse, Bâle, 1993 (Arch. Reiner Senn). Exemple de plan neutre : les chambres distribuées de part et d'autre d'un couloir central

forme de vie sociale? Est-ce qu'un grand séjour plus une cuisine laboratoire est équivalent à une pièce plus une cuisine habitable? On ne peut pas réunir un grand nombre de personnes à la fois, par exemple pour dresser la table du repas de Noël. Dès lors faut-il prévoir des prolongements intérieurs au logement (larges couloirs, chambres communicantes,...) ou/et faut-il rajouter comme complément au plan neutre des espaces collectifs suffisamment grands permettant de faire tout ce que l'on ne peut pas faire dans son appartement?

LES PORTES ET LES FENÊTRES

La fenêtre devrait être toujours pareille dans une logique stricte de neutralité, mais se pose immédiatement le problème de la façade et du rapport de la chambre avec l'extérieur car il est impossible de neutraliser l'environnement. Dès lors que l'on modifie un percement, peut-on toujours utiliser la chambre de manière multiple et indifférenciée? De même pour les portes, faut-il interdire les doubles portes, les portes-vitrées (sachant qu'elles compromettent la privacité) et du même coup ne plus avoir de lumière dans le couloir?

L'ÉQUIPEMENT

On pourrait s'interroger sur la manière et le degré d'équipement des pièces. En effet pour certains les cuisines sont suréquipées et ne correspondent pas strictement à leur besoin. On pourrait imaginer des cuisines ne possédant que de l'eau

et c'est au locataire de compléter ou pas son équipement selon ses besoins.

LE SUBVENTIONNEMENT

Une autre difficulté dans l'application du plan neutre réside dans le fait que pour l'instant, l'Office Fédéral du Logement n'accepte pas de subventionner des logements qui ont des séjours inférieurs à certaines normes, ce qui peut être un facteur de renoncement bien compréhensible.

ET ALORS...?

Après avoir évoqué cette série de questions et sans vraiment pouvoir donner une réponse valable sur le plan neutre et son utilité, nous nous apercevons que la question du logement peut se développer à l'infini et que de nos jours, vu qu'il n'y a plus de modèles très définis, à l'heure d'Internet, des médias, de la télévision dans chaque chambre, du brassage des cultures et d'une tendance très forte à l'individualisme, le plan neutre reste une solution très sérieuse à cette problématique et constitue à notre sens, une réponse possible non pas à l'absence de programme évoquée plus haut, mais à l'absence de certitude quant aux futurs habitants. La question qui reste est celle de savoir si nous sommes prêts à habiter de tels logements et à modifier un peu nos habitudes dans le sens qu'il faut trouver d'autres formes de contacts sociaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du logement

M. et B. Zurbuchen-Henz